

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 30 juillet à 19h00

L'an deux mille vingt, le 30 juillet à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 24 juillet 2020.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 29**

**Nombre de pouvoirs : 13**

**Nombre de votants : 42**

***Etaient présent(e)s :***

Mme BAUDRY Catherine, M.BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M.BEZILLE Marc, M.BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, M.CATTEAU Joseph, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, M.DUYCK Joël, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLÉ Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

***Absents excusés :*** Mme BERTRAND Dorothee procuration à Mme BAUDRY Catherine, M.BLERVAQUE Philippe procuration à M. Bruno FICHEUX, M.BOONAERT Jean-Philippe procuration à Mme DEBAISIEUX Nathalie, Mme BROUARD Bénédicte procuration à M.PRUVOST Philippe, M. BROUTEELE Philippe procuration à M. Philippe MAHIEU, M.DELABRE Aimé procuration à Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.DEHAENE Michel procuration à M.HENNEON François-Xavier, Mme DURUT Jocelyne procuration à M.THOREZ Jean-Claude, Mme EVRARD Monique procuration à M. MAHIEU Philippe, M.FAIDUTTI Jean-Marc procuration à M.BODART Michel, Mme HOUSSIN Marie procuration à Mme BAUDRY Catherine, M.MORVAN Hervé procuration à M.DUYCK Joël, M.RAVET Pierre-Luc procuration à Mme GRAMMONT Agnès.

***Secrétaire de séance :*** M.THOREZ Jean-Claude.

## Délibération n°2020D025 - Désignation des délégués à l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique de Nord (USAN).

*Le Président expose au Conseil :*

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33, L. 5211-1, L.5711-1 et L.5721-2 ;

Conformément aux statuts de l'USAN, le nombre de sièges attribué aux délégués de la Communauté de communes Flandre Lys est de :

- 10 pour la compétence GEMAPI,
- 1 pour la compétence SAGE.

Suite au renouvellement des huit communes, il est nécessaire au conseil d'élire les délégués à l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique de Nord (USAN)

Conformément aux statuts de l'USAN, la CCFL doit désigner 10 délégués pour la compétence GEMAPI et 1 délégué pour la compétence SAGE.

Compte tenu des risques sanitaires liés à l'épidémie de covid-19 et conformément à l'article 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020, « l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnés au même article L. 5711-1. ».

Ainsi, il est proposé au Conseil de :

- procéder à l'élection, par vote uninominal à main levée, aux nominations des délégués à l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique de Nord (USAN).
- élire 10 délégués pour la compétence GEMAPI et 1 délégué pour la compétence SAGE.

A ce jour, Monsieur le Président a reçu les candidatures suivantes :

Pour la compétence GEMAPI :

Délégué	Bruno FICHEUX
Délégué	Jean-Marc BURETTE
Délégué	Eddy ROLIN
Délégué	Edmond TURPIN
Délégué	Jean-Philippe BOONAERT
Délégué	Christophe DELAVAL
Délégué	Joël DUYCK
Délégué	Pierre THULLIER
Délégué	Bruno NORO
Délégué	François-Xavier HENNEON

Pour la compétence SAGE :

Délégué	Jocelyne DURUT
---------	----------------

Monsieur le Président fait appel des candidats. Pas d'autres candidats.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (42 voix pour) de procéder à l'élection, par vote uninominal à main levée, aux nominations des délégués à l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique de Nord (USAN).

Ainsi, ont été élus à l'unanimité (42voix), Bruno FICHEUX, Jean-Marc BURETTE, Eddy ROLIN, Edmond TURPIN, Jean-Philippe BOONAERT, Christophe DELAVAL, Joël DUYCK, Pierre THULLIER, Bruno NORO et François-Xavier HENNEON en tant que délégués titulaires pour la compétence GEMAPI et Jocelyne DURUT pour la compétence SAGE pour siéger à l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique de Nord (USAN).

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
Jacques HURLUS



Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le



ID : 059-245900758-20200730-CC30072020\_19-DE